



**RÉPERTOIRE**

**125**

**ACTIVITÉS ET INITIATIVES FACILITANT  
LES TRANSITIONS POSTSECONDAIRES  
EN MONTÉRÉGIE**

**QUESTIONS ET RÉPONSES  
WEBINAIRE DU 19 AVRIL 2023**

## **Dans le 1000!**

**Est-ce qu'il y a une possibilité pour un jeune qui désirerait poursuivre plus loin la démarche, d'aller au-delà des 3 jours offerts d'ateliers?**

Oui. D'abord, nous nous assurons que le participant bénéficie des services offerts dans son milieu scolaire. Par la suite, nous validons si Espace carrière peut lui offrir des services complémentaires. Par exemple, le jeune peut poursuivre son cheminement avec une ou un conseiller d'orientation ou en développement professionnel de notre équipe. D'autres services sont offerts pour aider le jeune à identifier et travailler ses facteurs de risque et l'aider à développer des facteurs de protection pour se maintenir à l'école et ainsi, favoriser sa persévérance scolaire.

**En quelle année le projet a-t-il été mis en place et combien de jeunes ont participé jusqu'à présent ?**

Le projet a débuté en 2017 et 87 jeunes y ont participé à ce jour.

**Est-ce qu'il y a un nombre limite de jeunes pouvant y participer?**

Pour des raisons logistiques et pour maximiser le déroulement des activités d'expérimentation, les cohortes regroupent jusqu'à un maximum de 10 jeunes en même temps.

## **Je m'accroche**

**Quelles sont les activités utilisées pour sensibiliser les jeunes à l'importance d'obtenir une formation qualifiante ?**

D'emblée, je dirais que l'enjeu principal est que le jeune détermine son objectif professionnel en fonction de ses intérêts. Ensuite, nous pourrions l'accompagner dans un plan d'action lui permettant d'atteindre une formation qualifiante le plus rapidement possible pour maintenir sa motivation scolaire.

Nous assurons les suivis et l'accompagnement dans le milieu du jeune, c'est-à-dire dans son école, ou dans nos locaux. Les activités de connaissance de soi et l'accompagnement que nous réalisons dans les démarches du jeune sont des éléments clés afin de favoriser l'atteinte de ses objectifs.

**Il y a-t-il une limite de temps de participation pour le jeune, une fois que celui-ci a commencé le coaching ?**

Non, le jeune peut bénéficier du suivi tant et aussi longtemps qu'il en manifeste le besoin. Il peut aussi prendre part à d'autres projets d'Espace carrière qui visent la persévérance scolaire.

**Est-ce que vous faites des suivis postraccrochage? Et si oui, quelle forme peut prendre ce suivi?**

Oui, nous continuons à offrir le suivi au jeune lorsqu'il raccroche ou intègre un nouveau parcours de formation. Ce suivi peut autant être fait de manière formelle, sous forme de rencontres, que de manière informelle, sous forme d'appels ou de courriels de suivi.

**Quel est votre taux de succès? Combien raccrochent définitivement?**

D'année en année, c'est environ 95% des jeunes accompagnés qui se maintiennent à l'école ou qui raccrochent à un parcours de formation. Par exemple, sur 127 jeunes accompagnés en 2021-2022, 121 ont persévéré à l'école ou y sont retournés s'ils avaient déjà décroché.

## Service-conseil pour l'admission

### Par quels moyens publicitaires rejoignez-vous les adultes ?

Ce sont principalement par des campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook) que nous rejoignons les adultes intéressés par un accompagnement personnalisé en vue d'un retour aux études.

Le site Internet de l'UdeS – Campus Longueuil ainsi que le référencement interne et externe contribuent également à faire connaître le service.

### Est-ce un service qui s'applique uniquement aux programmes offerts à l'UdeS?

Oui. Effectivement, l'objectif est de mieux accompagner les futures personnes étudiantes intéressées par les programmes de l'UdeS, dans l'un de nos trois campus, ou encore en formation à distance.

### Quel est le principal avantage du service-conseil ?

L'avantage du service-conseil est que la personne trouvera de l'information sur différents programmes (1er, 2e ou 3e cycle ou encore formation continue non créditée) en un seul et même endroit.

Alors plutôt que de contacter séparément les différents facultés ou programmes, la personne aura accès à une conseillère qui l'aidera à clarifier ses choix et qui pourra faciliter ses démarches, soit en la mettant en contact directement avec les bonnes personnes ou en allant chercher l'information pour elle. Il y a là une belle économie de temps et les démarches sont moins complexes. C'est très apprécié, entre autres, pour une personne immigrante en apprentissage du français ou encore une personne adulte qui est un peu intimidée par des études universitaires.

## Le réseau des personnes alliées de l'interculturel à l'UdeS

### Est-ce que le programme est offert à tout le personnel de l'UdeS ou uniquement au personnel enseignant?

La formation pour devenir une personne alliée de l'interculturel est ouverte à tout le personnel de l'université. En fait, ce sont les gestionnaires des différentes unités qui identifient parmi leur personnel, les personnes qui, par la nature de leurs fonctions, sont les plus en contact avec des étudiantes et étudiants issus de la diversité culturelle. Ces personnes sont alors invitées, si cela les intéresse, à suivre la formation.

L'UdeS a donc dans son réseau, une variété de personnes formées. Par exemple, il peut s'agir autant d'une coordonnatrice à la vie étudiante qu'un vice-doyen. Évidemment, le réseau est appelé à s'agrandir et l'objectif est que le plus grand nombre de personnes soient formées.

### Quel est votre taux de succès? Combien raccrochent définitivement?

D'année en année, c'est environ 95% des jeunes accompagnés qui se maintiennent à l'école ou qui raccrochent à un parcours de formation. Par exemple, sur 127 jeunes accompagnés en 2021-2022, 121 ont persévéré à l'école ou y sont retournés s'ils avaient déjà décroché.

Présentation de Cynthia Langevin, coordonnatrice du programme Techniques de tourisme



### **Programme d'apprentissage en milieu de travail (AMT)**

**Est-ce que tous les étudiants des 4 programmes d'études techniques ciblés y ont accès?**

Oui, toutes les cohortes des programmes ciblés y ont accès tant que nous aurons le financement.

### **Apprentissages intégrés au travail (AIT)**

**Est-ce que ce programme des AIT remplace les stages?**

Non les stages prévus au programme demeurent. Par contre, un projet précis avec livrable et qui reflète de l'innovation qui serait réalisé par un étudiant en stage pourrait être considéré dans les AIT.

---

Ann Quesnel, conseillère pédagogique aux pratiques innovantes et responsable à l'international



### **Camp pédagogique**

**Quels sont les étapes et le temps requis pour élaborer le contenu du Camp pédagogique à Valleyfield?**

Un an de préparation à travailler en collaboration avec les centres de services scolaires.

**Est-ce une équipe conjointe secondaire-collégiale qui a mené les travaux pour toute l'élaboration?**

Oui

**Par quels moyens publicitaires rejoignez-vous les étudiants ?**

Nous faisons la publicité auprès des centres de services, plus précisément les directions des services éducatifs et ils transmettent l'information à la Table des directions d'établissements au secondaire.

Ces personnes font également de la publicité sur leurs réseaux sociaux, notamment sur la page Facebook des écoles. La promotion du camp se fait également sur les réseaux sociaux du cégep.

### **Tutorat et aide aux devoirs dans la communauté**

**Est-ce que les tuteurs sont rémunérés pour leur travail dans les écoles secondaires?**

Oui, les tuteurs sont rémunérés par l'école secondaire.

**Qui sont les tuteurs aidant les jeunes du secondaire?**

Ce sont des étudiants du cégep sélectionnés par nos enseignants et nos responsables des centres d'aide, notamment le centre d'aide en français et sciences humaines ainsi que le département de chimie, physique et mathématiques. Pour les sciences, ils sont recrutés via notre programme technique de laboratoire.